

Lettre Municipale

JUIN 2023

UNE NOUVELLE STATION DE DISTRIBUTION DE L'EAU POTABLE

Chers Agyliens, chères Agyliennes,

Après plus de 80 ans de fidèles et loyaux services, notre château d'eau vit ses derniers jours. Conçu à la fin des années 1930 pour 1200 habitants avec une réserve de 200 m³, il est aujourd'hui très vétuste et sous-dimensionné pour les 3700 agyliens et une consommation journalière moyenne de 800 m³.

C'est pourquoi le Conseil Municipal a décidé de construire une nouvelle station de distribution de l'eau potable qui comportera 2 éléments principaux :

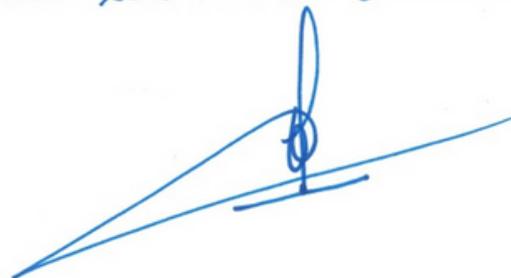
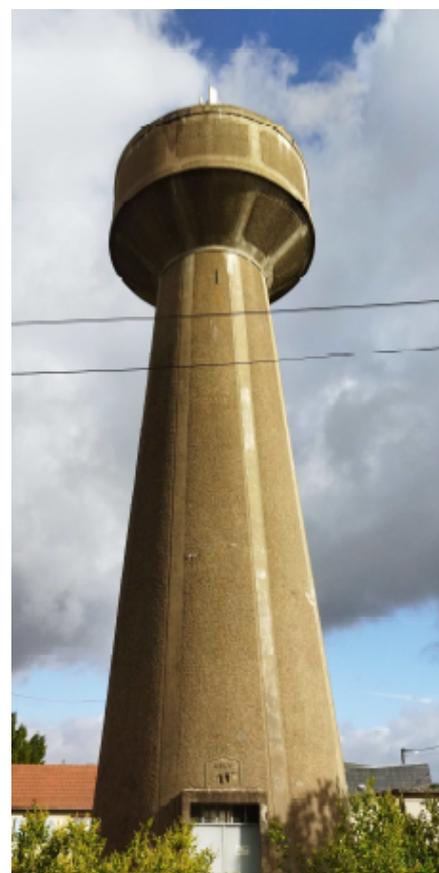
- Une réserve au sol de 620 m³,
- Un dispositif destiné à retirer le fer et le manganèse de l'eau de façon à offrir aux Agyliens une eau de meilleure qualité.

Ces travaux importants risquent de provoquer quelques perturbations pendant la durée du chantier estimée à 12 mois, sur le réseau d'eau et aux abords routiers de l'actuel château d'eau.

Nous tenions à vous en informer et vous remercions par avance de votre compréhension. Bonnes vacances à vous Toutes et vous Tous.

Avec nos sentiments dévoués.

Frédéric CUILLERIER
Maire de Saint-Ay,
et les membres du Conseil Municipal

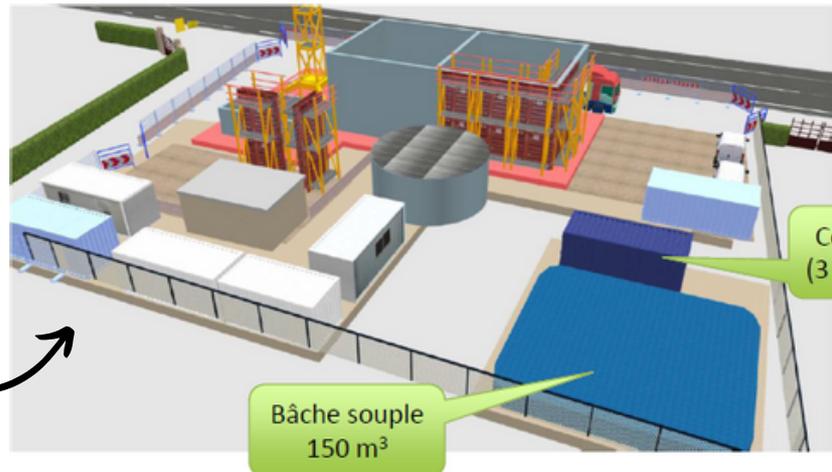


ZOOM SUR LE PROJET CHÂTEAU D'EAU



Démolition de l'équipement actuel par des professionnels qualifiés avec conservation du forage et des pompes.

Mise en place d'installations temporaires pour maintenir une continuité du service de l'eau potable.



Remplacement par une cuve au sol d'une contenance de 620 m³, accompagnée d'une station de déferrisation et de démnanganisation pour supprimer ces minéraux de l'eau.

COÛT ESTIMÉ DU PROJET : 1 650 000€ TTC

Peu subventionné (100 000€), financé par un emprunt à long terme de la Banque des Territoires et grâce à une participation des habitants liée à l'augmentation de la surtaxe sur l'eau.

OUVERTURE DE LA NOUVELLE CRÈCHE



Notre nouvelle crèche ouvrira début septembre 2023 pour accueillir 21 enfants.

MAISON DE SERVICES DE PROXIMITÉ

La Maison de Services de Proximité est désormais ouverte depuis le 15 juin.

Rendez-vous les lundis de 15h00 à 17h00 et les jeudis de 9h00 à 12h00 en mairie ou par téléphone au 02.38.88.44.44.

- Aide à l'utilisation d'outils informatiques,
- Démarches en ligne,
- Aide aux démarches auprès de certains organismes.



UNE OPPORTUNITÉ POUR LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ



5 cabinets médicaux et paramédicaux remplaceront à compter du 1er octobre l'actuelle crèche "Les Oursons".

La Municipalité sera heureuse d'accueillir les nouveaux professionnels de santé intéressés, en attendant la construction de la Maison de Santé Pluridisciplinaire.

DATES À RETENIR

3 JUIL. Remise des dictionnaires aux **CM2** (pour les élèves et leur famille)

14 JUIL. **Fête Nationale**
À Saint-Ay : Cérémonie à 11h - Parking F. VILLON - Suivie d'un apéritif républicain
À Chaingy : Apéritif suivi d'un repas le 13 juillet à 19h - Feu d'artifice à 22h45

4 SEPT. **Rentrée scolaire des élèves de maternelle, de l'élémentaire et du collège**

9 et 10 SEPT. **Forum des associations et Fête Patronale** (Programme à venir)
Avec la participation de l'Orchestre Tiphany et des associations agyliennes

16 et 17 SEPT. **Journées du Patrimoine** (Programme à venir)
Avec la participation des associations agyliennes

INFORMATIONS PRATIQUES



RECENSEMENT MILITAIRE

Dès leur 16ème anniversaire, tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la Mairie de leur domicile.

Se munir des pièces suivantes :

- Livret de famille des parents,
- Carte nationale d'identité en cours de validité (le cas échéant, tout document justifiant de la nationalité française),
- Justificatif de domicile.

L'attestation de recensement est à conserver précieusement, aucun duplicata ne sera délivré par la mairie.

Pour tout renseignement, contacter l'accueil de la Mairie ou le Centre du Service National d'Orléans :

75 rue du Parc
45000 Orléans Cedex 01
Tél : 09.70.84.51.51



PANNEAU POCKET

Vous êtes déjà plus de 450 abonnés !

Téléchargez l'application gratuitement

sur votre smartphone ou bien consultez-la sur internet et restez informés des événements se déroulant à Saint-Ay. L'inscription reste anonyme.

Nous y publions les alertes importantes et les événements culturels communaux et associatifs.



CCTVL - DÉCHETTERIE

Des barrières pour la gestion d'accès sur la déchetterie de Saint-Ay ont été mises en places par la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire, qui vous demande de **vous inscrire avant le 1er novembre 2023**. Ainsi vous pourrez continuer à accéder à la déchetterie.

La Maison de Proximité au sein de la Mairie se tient prête à vous aider dans votre démarche.